

# F1103

## CONTRÔLE ET DIAGNOSTIC TECHNIQUE DU BÂTIMENT

### Autres emplois décrits

- Chargé / Chargée d'affaires contrôle technique de construction
- Contrôleur / Contrôleuse technique de la construction
- Contrôleur / Contrôleuse technique du BTP
- Diagnostiqueur / Diagnostiqueuse bâtiment
- Diagnostiqueur / Diagnostiqueuse construction amiante
- Diagnostiqueur / Diagnostiqueuse performance énergétique bâtiment
- Expert / Experte multirisques habitation
- Ingénieur / Ingénieure bâtiment contrôle technique de construction -CTC-
- Ingénieur / Ingénieure contrôle technique de construction -CTC-
- Ingénieur chargé / Ingénieure chargée d'affaires contrôle technique de construction -CTC-
- Ingénieur expert / Ingénieure experte BTP
- Inspecteur / Inspectrice technique d'immeubles
- Opérateur / Opératrice de repérage amiante
- Responsable technique diagnostic du bâtiment
- Technicien / Technicienne contrôle technique de construction -CTC-
- Technicien / Technicienne de diagnostics immobiliers
- Technicien / Technicienne de diagnostics techniques du bâtiment
- Technicien / Technicienne de la construction
- Technicien / Technicienne diagnostics amiante
- Technicien chargé / Technicienne chargée de diagnostics en amiante
- Technicien chargé / Technicienne chargée de diagnostics immobiliers
- Technicien diagnostiqueur / Technicienne diagnostiqueuse en immobilier
- Technicien expert / Technicienne experte immobilier

### Définition

- Contrôle des bâtiments, des locaux et réalise des diagnostics techniques (électricité, solidité du bâtiment, sécurité, ...), sanitaires (amiante, plomb, parasites, gaz, ...) selon la réglementation.
- Peut réaliser des calculs de surfaces.
- Peut coordonner une équipe.

### Accès à l'emploi

Ce métier est accessible à partir d'un diplôme de niveau Bac (Bac professionnel, Brevet de Technicien, ...) dans le secteur du bâtiment complété par une expérience professionnelle.

Un Master (Master professionnel ou recherche, diplôme d'ingénieur, ...) est requis pour certains postes (ingénieur chargé d'affaires, ingénieur contrôle technique, ...).

Un agrément (de catégorie A à E) délivré par le ministère de l'Équipement est requis pour exercer des contrôles techniques sur des constructions.

### Compétences

#### Savoir-faire

##### Conception

Réaliser et vérifier des calculs de mathématiques généraux ou appliqués

Concevoir et faire évoluer des prestations, des procédures techniques et opérationnelles d'intervention

##### Production, Fabrication

**Relever, contrôler, ajuster des mesures et dosages**

Utiliser une installation, une machine

---

Aménagement	Identifier, repérer un lieu
Maintenance, Réparation	Diagnostiquer l'état de produits, de matériaux ou de constructions (conservation, dégradation etc.)
Prévention des risques	Planifier une intervention technique <b>Déterminer des mesures correctives</b>
Qualité	Contrôler la qualité et la conformité d'un produit Contrôler la conformité du gros oeuvre Contrôler la conformité du second-oeuvre
Droit, contentieux et négociation	Appliquer un cadre juridique ou réglementaire Réaliser un suivi commercial
Protection des personnes et de l'environnement	Procéder à un diagnostic de performance énergétique Procéder à un diagnostic gaz Procéder à un diagnostic amiante Procéder à un diagnostic d'état parasitaire Procéder à un diagnostic plomb <b>Repérer et identifier des risques sanitaires et environnementaux</b>
Recherche, Innovation	<b>Réaliser les prélèvements d'échantillons, les mesures d'eau, d'air, de poussières et analyser les résultats</b> Créer un dessin technique, un plan, ou une carte <b>Comprendre, interpréter des données et documents techniques</b> <b>Créer une documentation technique</b>
Management	Animer, coordonner une équipe Faciliter et créer les conditions de la coopération
Conseil, Transmission	Accompagner une personne dans l'acquisition de connaissances Transmettre une méthodologie, un procédé Transmettre une technique, un savoir-faire
Relation client	Répondre aux attentes d'un client
Développement commercial	Prospecter de nouveaux clients, de nouveaux marchés
Organisation	<b>Gérer une base documentaire</b> Réaliser une veille documentaire Suivre et mettre à jour l'information technique, économique, réglementaire, ... <b>Délivrer un certificat ou une attestation de contrôle</b> Créer des documents numériques Expliquer et faire respecter les règles et procédures
Développement des compétences	Actualiser régulièrement ses connaissances

---

## Savoir-être professionnels

Travailler en équipe  
Faire preuve d'autonomie  
Faire preuve de rigueur et de précision

## Savoirs

Amélioration énergétique des bâtiments  
Contrôle technique  
Économie de la construction  
Génie énergétique  
**Pathologies du bâtiment**  
Efficacité énergétique  
Conception et Dessin Assistés par Ordinateur (CAO/DAO)

### Domaines d'expertise

Droit de l'urbanisme et de la construction

**Droit immobilier**

**Normes de la construction**

**Montage d'un dossier de contrôle technique**

**Calcul de surface**

### Normes et procédés

### Produits, outils et matières

**Propriétés des matériaux de construction**

### Techniques professionnelles

**Techniques de métré**

**Techniques de prélèvement et d'analyses**

## Contextes de travail



### Conditions de travail et risques professionnels

Au domicile d'un particulier  
Déplacements professionnels  
En laboratoire  
En milieu nucléaire  
Port d'équipement de protection (EPI, casque...)



### Publics spécifiques

Clientèle d'entreprises  
Particuliers



### Types de structures

Association  
Cabinet libéral

## Secteurs d'activité

---

- Architecture, études et normes
-